

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Principalement aux actuaires et collaborateurs des directions techniques, mais également à ceux des directions comptables et financières des sociétés d'assurance et de réassurance, des mutuelles et des institutions de prévoyance, désirant acquérir des connaissances sur la future norme comptable sur les contrats d'assurance IFRS 17.

Pour obtenir quoi ?

Comprendre les impacts induits par la norme IFRS17 et notamment les composantes actuarielles des modèles comptables induits. Appréhender les enjeux normatifs. Identifier les chantiers opérationnels à mettre en œuvre d'ici à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17.

Quels objectifs pédagogiques ?

Cerner les principaux changements normatifs entre les normes IFRS 4 et IFRS 17.

Comprendre et exploiter les synergies possibles avec les autres cadres réglementaires (norme IFRS 9, Solvabilité 2 ...).

Maîtriser les éléments complexes inférés par la norme (la réassurance, l'option OCI ...)

Appréhender les impacts de la nouvelle norme comptable sur les processus métiers, **anticiper** et **accompagner** les travaux opérationnels.

Analyser et comprendre la constitution du résultat et des états financiers sous IFRS 17.

Quelles méthodes mobilisées ?

Par une approche théorique fondée sur une analyse normative d'IFRS 17. Par une approche pédagogique au travers de cas pratiques simplifiés.

Quels sont les prérequis ?

Quelques notions actuarielles et/ou comptables.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qu'allez-vous apprendre ?

Évolutions et enjeux des normes comptables

- Normes comptables internationales : harmonisation et transparence
- L'historique de la norme IFRS 17

Les grands principes de la norme IFRS 17

- Identification et reconnaissance d'un contrat d'assurance
- Evaluation et comptabilisation d'un contrat d'assurance
- Présentation des états financiers
- Les interactions entre les normes IFRS 9 et IFRS 17

Présentation du modèle général – la Building Block Approach

- Le bilan : synergies et divergences avec la Directive Solvabilité II
- La marge de service contractuelle
- La granularité d'évaluation des contrats d'assurance
- Une nouvelle présentation du compte de résultat
- Applications numériques

Les adaptations du modèle général

- Premium Allocation Approach
- Variable Fee Approach
- Les différentes options comptables
- Applications numériques

Les défis opérationnels posés par IFRS 17

- Une restauration interne inévitable
- Une adaptation du pilotage financier
- Mise en œuvre opérationnelle de la norme comptable

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qui anime cette formation ?

Éric YONTA,

Membre qualifié de l'Institut des Actuaires et expert de la gestion des risques. Fondateur du cabinet de conseil YRVAC.



La formation en pratique...

Quand et où ?

19 novembre 2024

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'en disent les stagiaires ?

« Formateur très compétent et pédagogue. »

DL, Auditeur modèle – SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

« Très bon contenu, adapté à mes attentes. »

AK, Consultant Indépendant – AKL INVEST

« Très bien. Super formateur. »

MBS, Actuaire – ACM GIE